



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Public Works and Government Services Canada
Canada Place/Place du Canada
10th Floor/10e étage
9700 Jasper Ave/9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3
Bid Fax: (780) 497-3510

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet équipement de conditionnement physi équipement de conditionnement physique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0127-20P018/A	Date 2020-12-22
Client Reference No. - N° de référence du client W0127-20P018	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWU-005-11962	
File No. - N° de dossier PWU-0-43177 (005)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Mountain Standard Time MST on - le 2021-01-19 Heure Normale des Rocheuses HNR	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Virakorn, Matthew	Buyer Id - Id de l'acheteur pwu005
Telephone No. - N° de téléphone (780) 278-6153 ()	FAX No. - N° de FAX (780) 497-3510
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE ATTN: 408 SQN HANGAR 2 P.O.BOX 10500 STN FORCES EDMONTON Alberta T5J4J5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada
Canada Place / Place du Canada
10th Floor / 10e étage
9700 Jasper Ave / 9700 ave Jasper
Edmonton
Alberta
T5J 4C3

Delivery Required - Livraison exigée See Herein – Voir ci-inclus	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX.....	2
1.1 BESOIN.....	2
1.2 COMPTE RENDU.....	2
1.3 SERVICE CONNEXION POSTEL.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES	3
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	3
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS.....	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION	3
2.4 LOIS APPLICABLES	4
2.5 PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS.....	4
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	5
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	5
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	6
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	6
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION.....	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	7
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION.....	7
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES ...	7
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT.....	9
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	9
6.2 BESOIN.....	9
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	9
6.4 DURÉE DU CONTRAT	9
6.5 RESPONSABLES.....	9
6.6 PAIEMENT.....	10
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	11
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES.....	11
6.9 LOIS APPLICABLES	11
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	11
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	11
6.12 RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	12
ANNEXE «A».....	13
BESOIN	13
ANNEXE « B ».....	17
MATRICE DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES OBLIGATOIRES..	17
ANNEXE « C ».....	34
BASE DE PAIEMENT	34
ANNEXE « D ».....	38
INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	38

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.3 Service Connexion postal

Cette demande de soumissions permet aux soumissionnaires d'utiliser le service Connexion postal offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leur soumission. Les soumissionnaires doivent consulter la partie 2, Instructions à l'intention des soumissionnaires, et la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, de la demande de soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2019-03-04), Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Supprimer: 60 jours

Insérer: 180 jours

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date et à l'heure indiquées à la page 1 de la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent acheminer leur soumission à l'endroit suivant :

Unité de réception des soumissions de la région de l'Ouest de TPSGC

Seules les soumissions transmises à l'aide du service Connexion postal seront acceptées. Le soumissionnaire doit envoyer un courriel pour demander d'ouvrir une conversation Connexion postal à l'adresse suivante:

roreceptionSoumissions.wrbidreceiving@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les soumissions ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postal, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées [2003](#), ou pour envoyer des soumissions au moyen d'un message Connexion postal si le soumissionnaire utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postal.

Il incombe au soumissionnaire de s'assurer que la demande d'ouverture de conversation Connexion postal est envoyée à l'adresse électronique ci-dessus au moins six jours avant la date de clôture de la demande de soumissions.

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier à l'intention de TPSGC ne seront pas acceptées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur Alberta, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les offrants potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les offrants à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada [Achats et ventes](#), sous le titre « [Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours](#) », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les offrants devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les offrants devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le soumissionnaire doit envoyer sa soumission par voie électronique conformément à l'article 08 des instructions uniformisées 2003. Le système Connexion postal a une limite de 1 Go par message individuel affiché et une limite de 20 Go par conversation.

La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

Section I : Soumission technique
Section II : Soumission financière
Section III : Attestations

Les soumissions transmises par télécopieur ou sur papier ne seront pas acceptées

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « D » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « D » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

Clauses du Guide des CUA [C3011T](#) (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

Toute soumission qui ne respecte pas les critères obligatoires suivants sera déclarée non conforme et rejetée :

- a. Capacité de répondre au besoin tel qu'il est décrit dans les Annexes « A » et « B »;
- b. Choix d'au moins une catégorie définie dans l'Annexe « C ».

4.1.2 Évaluation financière

Les soumissions pour chaque catégorie feront l'objet d'une évaluation distincte. Le prix total de la soumission sera calculé selon la méthode suivante :

- a. Le prix calculé de chaque article sera obtenu en multipliant la quantité d'unités (a) par le prix unitaire ferme de l'article proposé par le soumissionnaire (b). Le prix total de la soumission pour chaque catégorie correspondra à la somme de tous les prix calculés.

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014-06-26), Évaluation du prix-soumission

4.2 Méthode de sélection

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable dont le prix total est le plus bas pour chaque catégorie sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

Pour répondre à ce besoin, le Canada entend attribuer jusqu'à trois contrats, dont un sera attribué par catégorie. Si un soumissionnaire propose le prix de soumission le plus bas pour plus d'une catégorie, Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) attribuera un contrat pour toutes les catégories visées.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les soumissionnaires doivent présenter avec leur soumission, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web [Intégrité – Formulaire de déclaration](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html>), afin que leur soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web [d'Emploi et Développement social Canada \(EDSC\) – Travail](https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4) (<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4>).

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0127-20P018/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0127-20P018/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
PWU-0-43177

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwu005
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

[2010A](#) (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 9 des conditions générales [2010A](#) (2018-06-21), Conditions générales - biens (complexité moyenne) est modifié en remplaçant la période de 12 mois par la période indiquée à l'annexe « B ». Toutes les autres dispositions de la garantie demeureront en vigueur.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le **2021-03-31**.

6.4.2 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Nom : Matthew Virakorn
Titre : Agent d'Approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Direction générale des approvisionnements
Direction : Région de l'ouest
Adresse : Locale 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4C3

Téléphone : 780-278-6153
Télécopieur : 780-497-3510
Courriel : matthew.virakorn@tpsgc-pwgsc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____
Titre : _____
Organisation : _____
Adresse : _____

Téléphone : ____ ____ _____
Télécopieur : ____ ____ _____
Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

Clauses du Guide des CUA [H1000C](#) (2008-05-12), Paiement unique

6.6.2 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa ;
- b. Carte d'achat MasterCard ;
- c. Dépôt direct (national et international) ;
- d. Échange de données informatisées (EDI) ;

- e. Virement télégraphique (international seulement) ;
- f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

6.7 Instructions relatives à la facturation

L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.

Les factures doivent être distribuées comme suit :

- a) L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.
- b) Un (1) exemplaire doit être envoyé à l'autorité contractante identifiée sous l'article intitulé « Responsables » du contrat.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur _____ (*insérer le nom de la province ou du territoire précisé par le soumissionnaire dans sa soumission, s'il y a lieu*), et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2020-05-28), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe « A », Besoin;
- d) Annexe « B », Tableau de Conformité – Spécifications de Rendement Obligations Minimales;
- e) Annexe « C », Base de Paiement;
- f) la soumission de l'entrepreneur en date du _____ (*inscrire la date de la soumission*) (*si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'attribution du contrat : « clarifiée le _____ ou modifiée le _____ » et inscrire la ou les dates des clarifications ou modifications*).

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

[B7500C](#) (2006-06-16), Marchandises excédentaires
[G1005C](#) (2016-01-28), Assurance - aucune exigence particulière

6.12 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « [Règlement des différends](#) ».

ANNEXE « A »

BESOIN

1. Portée

1.1. Objet

Le présent énoncé des besoins (EB) vise à définir le besoin en matière de nouvel équipement de gymnase au 408^e Escadron tactique d'hélicoptères (408 Esc Tac Héli).

1.2. Contexte

Les membres des Forces armées canadiennes doivent maintenir un état de santé et de condition physique de haut niveau afin de demeurer aptes au travail. Le 408 Esc Tac Héli est une unité très déployable et qui est fortement axée sur un entraînement quotidien. Le gymnase de l'unité doit être doté d'équipement commercial durable et de qualité qui peut appuyer l'entraînement de ses membres.

1.3. Utilisation prévue

L'équipement livré dans le cadre de l'EB est destiné au conditionnement physique des membres des FAC au 408 Esc Tac Héli.

1.4. Acronymes

Acronyme	Définition
FAC	Forces armées canadiennes
Esc Tac Héli	Escadron tactique d'hélicoptères
MDN	Ministère de la Défense nationale
EB	Énoncé des besoins
AT	Autorité technique

2. Documents applicables

Les ouvrages de référence suivants ont une incidence sur les produits livrables du présent EB.
a. Liste de fournisseurs : Annexe B.

3. Besoins

3.1 Portée des besoins

L'entrepreneur est tenu de fournir de l'équipement de gymnase et de prendre des dispositions pour son transport sécuritaire du point de fabrication jusqu'à la réception à l'endroit désigné dans l'installation du MDN précisée.

3.2 Tâches

Le fournisseur doit préparer et livrer tous les articles selon la définition qui figure dans le présent EB selon les spécifications des produits livrables décrits. La livraison complète de tout

l'équipement acheté à la suite du présent EB sera reçue au 408 Esc Tac Hél, BFC Edmonton, plus particulièrement, à la porte 7 du hangar 2.

3.2.1 Livraison

La livraison doit avoir lieu au plus tard le 31 mars 2021.

L'entrepreneur doit assurer le transport adéquat des produits livrables à l'endroit précisé, et le choisir afin de prévenir les dommages indus au produit ou la perte du matériel en raison d'une erreur ou de négligence. Une livraison partielle ne sera pas acceptée, à moins qu'elle ne modifie pas le coût final du contrat ni mette en péril les exigences en matière d'échéancier pour la réalisation du projet, comme la date de livraison avant le 31 mars 2021.

Tous les produits livrables doivent être livrés au plus tard le 2020-03-31

VEUILLEZ INDIQUER CE QUI SUIT :

(À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE)

- le délai de livraison sera respecté
OU
 le délai de livraison ne pourra pas être respecté

Si le soumissionnaire n'est pas en mesure de respecter l'exigence relative à la date de livraison, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.

3.3 Contraintes

Les besoins définis dans le présent EB doivent être satisfaits au plus tard le 31 mars 2021.

3.4 Soutien apporté par le Canada

Des escortes seront fournies à l'entrepreneur pour avoir accès à la propriété du 408 Esc Tac Hél.

4. Processus et critères d'acceptation

4.1 Généralités

À la réception de la livraison, tous les composants seront inspectés par l'AT afin d'assurer la conformité avec les spécifications définies dans le cadre du présent EB.

4.2 Critères d'acceptation

Dès l'achèvement de l'inspection des produits livrables, l'AT décidera d'accepter le produit livré, ou de refuser la livraison. L'AT choisira une des options suivantes :

- a. Produits livrables acceptés tels que reçus à la livraison. Aucune autre mesure requise, car le travail lié au contrat est terminé et le fournisseur est conforme;
- b. Produits livrables endommagés en raison de négligence durant le transport. L'AT assurera la liaison avec le fournisseur et son transporteur afin de trouver des solutions. Les produits livrables ne seront pas acceptés tels que livrés et la résolution des

dommages causés durant le transport incombera au fournisseur et à l'agent d'expédition qu'il a choisi;

- c. Les produits livrables ne sont pas conformes. En cas de non-conformité. Les produits livrables seront refusés par l'AT, car les modalités du contrat n'ont pas été respectées. L'AT assurera la liaison avec le responsable des achats et le fournisseur afin de remédier immédiatement aux divergences.

4.3 Produits livrables

10-90 HALTÈRES RÉGLABLES
CAISSONS EN MOUSSE POUR EXERCICES PLIOMÉTRIQUES
MÉCANISME DE TRACTION DE TRAÎNEAU
APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT PAR SUSPENSION
ROUE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ABDOMINAUX
SIMULATEUR D'ESCALIER
TAPIS ROULANT
BANC COMPLET COMMERCIAL
BANC DE FLEXION DES AVANT-BRAS
ÉCHELLE D'AGILITÉ
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 45 lb
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 25 lb
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 10 lb
PORTE-DISQUES ROULANTS (rangement des disques)
SUPPORT DE BARRE À DISQUES VERTICAL
APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT MULTIFONCTIONS COMMERCIAL
CHRONOMÈTRE VERTICAL À DEUX CÔTÉS
BARRE HEXAGONALE
VÉLOS STATIONNAIRES À AIR
BANDE DE RÉSISTANCE 0,75 po, JAUNE

BANDE DE RÉSISTANCE 0,5 po, ROUGE
BANDE DE RÉSISTANCE 1,75 po, VERT
BANDE DE RÉSISTANCE 2,5 po, BLEU
RMIJ (RENFORTS DES MUSCLES ISCHIOJAMBIERS)
ADAPTATEURS DE BARRE D'ESSIEU
CORDES ONDULATOIRES
ANCRE POUR CORDE ONDULATOIRE
TAPIS PORTATIFS
CHAÎNE D'HALTÉROPHILIE, 44 lb, PAIRE
MACHINE À RAMER
TRAÎNEAU
BARRE À DISQUES OLYMPIQUE
HAIE RÉGLABLE
APPAREIL DE MUSCULATION À POSITIONS MULTIPLES

ANNEXE « B »

MATRICE DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT MINIMALES OBLIGATOIRES

Une liste complète des spécifications de rendement minimales obligatoires est fournie ci-dessous dans le Tableau de conformité. Les soumissionnaires doivent démontrer clairement que chacune des spécifications obligatoires est respectée.

1. Les soumissionnaires **doivent** démontrer la conformité du produit proposé relativement à chacune des spécifications de rendement du Tableau de conformité en indiquant si le produit « satisfait » ou « ne satisfait pas » au critère en question.
2. La documentation technique à l'appui, y compris, mais sans s'y limiter, les feuilles de spécifications, les brochures techniques, les photographies ou les illustrations, doit être fournie avec la soumission à la clôture de l'invitation à soumissionner et doit faire l'objet de renvois dans le Tableau de conformité pour chaque spécification de rendement, et ce, pour indiquer l'endroit qui démontre la conformité dans la documentation technique à l'appui. Il incombe à l'entrepreneur de s'assurer que la documentation technique à l'appui fournit suffisamment de détails pour certifier que les produits proposés satisfont aux exigences des spécifications de rendement. Si aucune documentation technique à l'appui publiée n'est disponible, l'entrepreneur doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont sa soumission est conforme sur le plan technique.
3. Si les documents justificatifs susmentionnés ne sont pas fournis à la clôture des soumissions, l'autorité contractante informera le soumissionnaire qu'il doit les fournir dans les deux (2) jours ouvrables suivant la date de l'avis. S'il ne donne pas suite à la demande de l'autorité contractante dans le délai imparti, sa soumission sera déclarée non recevable et rejetée d'emblée.
4. Les soumissionnaires doivent soumettre à l'autorité contractante, par écrit et en détail, leurs questions relatives aux spécifications de rendement avant la clôture de l'appel d'offres, comme le précise la demande de propositions.
5. À défaut de respecter chacune des spécifications de rendement, la soumission sera jugée irrecevable et rejetée.

Les soumissionnaires doivent uniquement démontrer la conformité à chacune des spécifications obligatoires dans les catégories pour lesquelles ils souhaitent soumissionner; les catégories choisies doivent être précisées à l'annexe « C ».

*Les livrables ne seront pas pris en compte dans l'évaluation.

TABLEAU DE CONFORMITÉ – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES

Besoin :	Fabricant(s) proposé(s) :	Numéro(s) de modèle offert(s) :
10-90 HALTÈRES RÉGLABLES		
CAISSONS EN MOUSSE POUR EXERCICES PLIOMÉTRIQUES		
MÉCANISME DE TRACTION DE TRAÎNEAU		
APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT PAR SUSPENSION		
ROUE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ABDOMINAUX		
SIMULATEUR D'ESCALIER		
TAPIS ROULANT		
BANC COMPLET COMMERCIAL		
BANC DE FLEXION DES AVANT-BRAS		
ÉCHELLE D'AGILITÉ		
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 45 lb		
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 25 lb		
POIDS DE DISQUES EN ACIER, 10 lb		
PORTE-DISQUES ROULANTS (rangement des disques)		
SUPPORT DE BARRE À DISQUES VERTICAL		
APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT MULTIFONCTIONS COMMERCIAL		
CHRONOMÈTRE VERTICAL À DEUX CÔTÉS		
BARRE HEXAGONALE		
VÉLOS STATIONNAIRES À AIR		

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0127-20P018/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0127-20P018/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
PWU-0-43177

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwu005
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

BANDE DE RÉSISTANCE 0,75 po, JAUNE		
BANDE DE RÉSISTANCE 0,5 po, ROUGE		
BANDE DE RÉSISTANCE 1,75 po, VERT		
BANDE DE RÉSISTANCE 2,5 po, BLEU		
RMIJ (RENFORTS DES MUSCLES ISCHIOJAMBIERS)		
ADAPTATEURS DE BARRE D'ESSIEU		
CORDES ONDULATOIRES		
ANCRE POUR CORDE ONDULATOIRE		
TAPIS PORTATIFS		
CHAÎNE D'HALTÉROPHILIE, 44 lb, PAIRE		
MACHINE À RAMER		
TRAÎNEAU		
BARRE À DISQUES OLYMPIQUE		
HAIE RÉGLABLE		
APPAREIL DE MUSCULATION À POSITIONS MULTIPLES		

No d'article	Spécifications de rendement	État (O) Obligatoire (S) Souhaitable*	Spécification de rendement respectée? Inscire « oui » ou « non »	Spécification de rendement offerte : Le soumissionnaire devrait indiquer comment il respecte la spécification de rendement dans cette colonne.	Renvois : Dans cette colonne, le soumissionnaire doit indiquer à quel endroit dans son document technique justificatif se trouve la spécification de rendement.
1	10-90 Haltères réglables				
A	L'unité doit avoir 17 réglages de poids en unités d'accroissement de 5 lb	O			
B	Cadrans de sélection faciles à utiliser pour régler les poids	O			
C	Doit mesurer 17,5 po (longueur) x 10 po (largeur) x 10 po (hauteur) (chacune)	O			
2	Caissons en mousse pour exercices pliométriques				
A	L'unité doit avoir les hauteurs suivantes : 6 po, 12 po, 20 po et 24 po	O			
B	Capacité d'empiler les caissons	O			
C	Garnissage en vinyle robuste	S			
D	Gros crochet et bandes autoagrippantes sur les 4 côtés	O			
3	Mécanisme de traction de traîneau				
A	L'unité doit être munie d'un gilet avec poignées/sangles de traction et être réglable	O			
B	L'unité doit être munie de courroies d'épaule supplémentaires	S			
C	L'unité doit être munie d'une courroie double de 8,3 pi avec	S			

	mousquetons robustes, et de poignées de traction en anneau en forme de D souple				
D	L'unité doit mesurer 5,25 po x 11,02 po x 4,72 po	S			
4	Appareil d'entraînement par suspension				
A	L'unité doit être munie de poignées en caoutchouc	O			
B	L'unité doit être munie de fixations à l'ancrage de porte, ancre de suspension	S			
C	L'unité doit être munie d'un appuie-pied surdimensionné	O			
D	L'unité doit être munie d'un ajusteur pour l'anneau en forme de D	O			
E	L'unité pèse 1,2 lb	S			
5	Roue d'entraînement pour les abdominaux				
A	L'unité doit être munie d'une poignée durable avec roues doubles (roues de 14 cm)	O			
B	L'unité doit avoir des poignées ergonomiques en caoutchouc pour la stabilité et le confort	S			
C	Dimensions de l'unité : Dimensions : 12,5 po (longueur) x 5,5 po (hauteur)	S			
D	La poignée de l'unité doit avoir les dimensions suivantes : 4,25 po (longueur) x 1,25 po (diamètre)	S			
6	Simulateur d'escalier				
A	PROFONDEUR DE MARCHE 9 po MARCHEPIED	S			

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0127-20P018/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0127-20P018/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
PWU-0-43177

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwu005
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

B	HAUTEUR 10,5 po	S			
C	HAUTEUR DE MARCHÉ 5,6 po	S			
D	LARGEUR DE MARCHÉ 15,8 po	S			
E	SYSTÈME DE RÉSISTANCE Frein à induction de force exacte	S			
F	PLAGE DE RÉSISTANCE 25 niveaux, réglable électroniquement	O			
G	MARCHES DÉLIMITÉES	S			
H	CADENCE DE PAS PAR MINUTE 24–137 PPM	S			
I	TYPE DE GUIDON : Plusieurs positions, stationnaire avec interrupteurs de résistance/pause et arrêt et poignées de lecture de fréquence cardiaque. Support à bouteille d'eau	S			
J	EXIGENCES ÉLECTRIQUES Alimentation de 120 V c.a., circuit de 15 A	O			
K	BLOC D'ALIMENTATION, cordon d'alimentation NEMA 5-15	S			
L	POIDS DE L'UNITÉ ASSEMBLÉE : 296 lb	S			
M	DIMENSIONS DE L'UNITÉ ASSEMBLÉE (longueur x largeur x hauteur) 53 po x 28 po x 75 po	S			
N	POIDS MAXIMAL DE L'UTILISATEUR (lb) Minimum : 99 lb Maximum : 300 lb	O			
7	Tapis roulant				
A	Rangement de	O			

	bouteille d'eau surdimensionnée et pochettes pour accessoires				
B	Pupitre avec affichage à ACL	O			
C	Unités métriques ou standard américaines	O			
D	Séances d'exercices prérégées	O			
E	Aucune mise à jour du logiciel requise	S			
F	Surveillance de la fréquence cardiaque tactile	O			
G	Vitesse de 0,5 à 12 mi/h (de 0,8 à 19,3 km/h)	S			
H	Déclinaison de 2 % à inclinaison de 15 %	O			
I	Courroie sans entretien avec lubrification à la silicone sèche	O			
J	Exigences en matière d'alimentation : 120 V, 60 Hz; circuit spécifique de 15 A	O			
8	Banc – complet commercial				
A	Fait d'acier fort	O			
B	Réglable avec 10 positions pour le dossier et 5 positions pour le siège	S			
C	Coussinet de caoutchouc sous le pied avant pour empêcher d'endommager le plancher	O			
D	Coussinets en mousse moulée durables	O			
E	Couleur : noir	S			
F	Longueur : 60,6 po Largeur : 23,5 po	S			

G	Dimensions du matelassage : Siège : 9,5 po (largeur) x 11,75 po (longueur) x 3 po (hauteur) Dossier : 9,5 po (largeur) x 34,5 po (longueur) x 3 po (hauteur)	S			
9	Banc de flexion des avant-bras				
A	Fait d'acier fort	O			
B	Capacité pondérale de 300 lb	S			
C	Coussinets de siège et de bras extralarges	S			
D	Dimensions : 37 po (hauteur) x 33 po (longueur) x 36 po (largeur)	S			
10	Échelle d'agilité				
A	Échelle d'agilité réglable (10 m X 0,5 m, 25 barreaux)	O			
B	Dimensions à la verticale : (12,5 pi) 150 po (longueur) x 20 po (largeur) x 3,5 po (hauteur)	S			
C	Dimensions à plat : (12,5 pi) 150 po (longueur) x 25,5 po (largeur)	S			
D	Espace entre les barreaux à la verticale : 19,5 po x 14,75 po	S			
E	Espace entre les barreaux à plat : 24,75 po x 14,75 po	S			
11	Poids de disques en acier, 45 lb				
A	Disques en acier pour soulevé de terre/dynamophilie. Disque de 45 lb sans revêtement en caoutchouc	O			
12	Poids de disques en acier, 25 lb				
A	Disques en acier pour soulevé de terre/dynamophilie. Disque de 25 lb sans revêtement en	O			

	caoutchouc				
13	Poids de disques en acier, 10 lb				
A	Disques en acier pour soulevé de terre/dynamophilie. Disque de 10 lb sans revêtement en caoutchouc	O			
14	Porte-disques roulants (rangement des disques)				
A	Empreinte : 24 po x 24 po	S			
B	Base : deux tubes de 2 x 2 po en acier de jauge 11	O			
C	Quincaillerie incluse	O			
D	Roues facultatives (ensemble de 4) offertes, moyennant un supplément	O			
E	Longueur de tige chargeable de 36,5 po	S			
F	Hauteur totale : 39,75 po (sans les roues)/42,75 po (avec les roues)	S			
15	Support de barre à disques vertical				
A	Empreinte : 32 3/8 po x 26 po	S			
B	Deux (2) supports tubulaires de 3 po en acier de jauge 11	O			
C	10 tubes de rangement vertical de barres à disques : 2 po (diamètre), 7 po (longueur)	O			
D	Plaques d'extrémité de 3/8 po en acier taillé au laser	S			
E	Peut être boulonné au plancher par des trous dans les repose-pieds	O			
16	Appareil d'entraînement multifonctions commercial				
A	Colonne de poids : 210 lb x 2 (10 lb par plaque de poids)	O			

B	Cadre : Acier à grand rendement Tube ovale 50 x 100 x 3 mm	O			
C	Couleur de fini à peinture en poudre : Gris	S			
D	Colonne de poids : 2 x 210 lb, colonnes de poids commerciales	O			
E	Fini : Fini en couche de poudre électrostatique pour assurer une adhésion et une durabilité maximales	S			
F	Dimensions du produit : 1161 mm x 1519 mm x 2178 mm (45,7 po x 59,8 po x 85,74 po)	S			
G	Positions flottantes/de verrouillage pour le tourillon sur les bras	S			
H	Crochets pour tenir des accessoires supplémentaires	S			
I	Tours réglables offrant plusieurs options d'exercice	S			
J	Barre de traction en pronation avec plusieurs positions d'inclinaison pour les mains	O			
17	Chronomètre vertical à deux côtés				
A	Deux (2) affichages à DEL avec des chiffres de 4 po de hauteur rouges/verts	S			
B	Télécommande pour faciliter la pause et la reprogrammation	O			
C	Créer et sauvegarder facilement des	O			

	intervalles personnalisés (jusqu'à 10 à la fois)				
D	Le chronomètre peut être réglé au centième de seconde	O			
E	Instructions détaillées de programmation fournies	S			
F	Entrée : 100-240 V c.a. Sortie : 12 V	O			
G	Couleur : Noir	S			
H	Adaptateurs multi-pays fournis	S			
I	Hauteur du trépied réglable entre 40 po et 65 po (excluant la hauteur du chronomètre)	O			
J	Le cordon d'alimentation inclus est requis pour l'utilisation	O			
18	Barre hexagonale				
A	32 po (16 po par manchon)	O			
B	Dimensions hors tout : 84 po x 30 po x 8 po	O			
C	Poignée : Diamètre de 1,5 po; tube carré de 2 po en acier	O			
D	Fini : texturé noir mat Poids : 60 lb (sans charge)	S			
E	L'unité pèse 1,2 lb	S			
19	Vélo stationnaire à air				
A	Paquet de deux, fait en acier de marque, pupitre avec affichage à ACL à modes personnalisés, ventilateur en acier à entraînement par courroie, limite de poids de 350 lb, siège réglable avec 8 réglages en	O			

	hauteur et 5 réglages avant/arrière				
B	Fait un acier de marque pour une stabilité fiable	O			
C	Hauteur : 52,75 po (jusqu'au haut des poignées)	S			
D	Longueur : 58,865 po (hors tout avec le siège à la position la plus éloignée de la cage du ventilateur)	S			
E	Largeur : 29,875 po (aux poignées – le point le plus large)	S			
F	Empreinte : 44,5 po x 23,75 po	S			
G	Pupitre à affichage à ACL (piles incluses) avec modes personnalisés	O			
H	Ventilateur en acier à entraînement par courroie	O			
I	Siège réglable avec 8 réglages en hauteur et 5 réglages avant/arrière	O			
J	Poignées en caoutchouc d'un diamètre de 1,5 po	O			
K	Pédales en métal	O			
L	Fini en couche de poudre texturée noire	S			
M	Pattes de mise à niveau en caoutchouc	O			
N	La quincaillerie et les outils d'assemblage sont tous inclus	S			
O	Poids : 127 lb (limite de poids de	S			

	350 lb)				
20	Bande de résistance 0,75 po, jaune				
A	Couleur : Jaune	O			
B	Dimensions : 41 po (longueur) x 0,75 po (hauteur)	O			
C	Épaisseur : 3/16 po	S			
21	Bande de résistance 0,5 po, rouge				
A	Couleur : Rouge	O			
B	Dimensions : 41 po (largeur) x 0,5 po (hauteur)	O			
C	Épaisseur : 3/16 po	S			
22	Bande de résistance 1,75 po, vert				
A	Couleur : Vert	O			
B	Dimensions : 41 po (largeur) x 1,75 po (hauteur)	O			
C	Épaisseur : 3/16 po	S			
23	Bande de résistance 2,5 po, bleu				
A	Couleur : Bleu	O			
B	Dimensions : 41 po (longueur) x 2,5 po (hauteur)	O			
C	Épaisseur : 3/16 po	S			
24	RMIJ (Renforts des muscles ischiojambiers)				
A	Banc supérieur de RMIJ (renforts des muscles ischiojambiers), 12 fentes pour régler la distance entre les coussinets de hanche et d'étrier	O			
B	Spécifications du coussinet d'étrier : 7,25 po (longueur) x 3,5 po (diamètre)	S			
C	Spécifications du coussinet de hanche : 10,5 po x 17,5 po	S			
D	Repose-pied de 16 po x 11,75 po	S			
E	12 fentes pour régler la distance entre les coussinets de hanche et d'étrier	O			
F	Empreinte : 73 po x 44,5 po x 48 po	S			

25 Adaptateurs de barre d'essieu					
A	2,25 po (5,5 cm) d'épaisseur et 5 po (12,5 cm) de longueur	O			
26 Cordes ondulatoires					
A	Corde en nylon résistant	O			
B	50 pi de longueur	O			
C	1,5 po d'épaisseur	O			
D	Extrémités obturées	O			
E	Poids : 30 lb	O			
27 Ancre pour corde ondulatoire					
A	Ancre métallique avec pièce de fixation	O			
B	Doit pouvoir fixer deux (2) cordes résistantes de 50 pi de longueur par les ancres en même temps	O			
28 Tapis portatifs					
A	Dimensions : 18 pi x 18 pi x 1 5/8 po	O			
B	Vinyle durable de 24 oz	O			
C	Fait en mousse de polyéthylène à cellules closes pour l'absorption des chocs	O			
D	Surface antidérapante et non abrasive	O			
E	Couleur : noir	S			
29 Chaîne d'haltérophilie					
A	44 lb (paire)	O			
B	Peut se fixer à n'importe quelle barre olympique	O			
C	Pèse 22 lb	O			
D	63 po de longueur	O			
30 Machine à ramer					
A	Monitor PM5	O			
B	Longueur de 95 po (244 cm)	S			
C	Largeur de 24 po (61 cm)	S			
D	Hauteur du siège de 14 po (36 cm)	O			
E	Longueur du	S			

	monorail de 54 po (137 cm). Correspond à des entrejambes allant jusqu'à 36 po (91 cm)				
F	Production d'énergie pour le PM 5 : Fournit une énergie de fonctionnement lorsque la machine à ramer intérieure est utilisée	O			
G	Poids maximal de l'utilisateur : 500 lb (227 kg)	O			
H	Tiges portantes en aluminium à l'avant et en acier à l'arrière	O			
I	Support d'écran en plastique ABS Pivote pour le rangement et pour régler la hauteur de l'écran L'angle de l'écran peut aussi être réglé	S			
J	Fini en couche de poudre	O			
K	Couleur : Noir	S			
L	Rangement – Peut être séparé en deux parties pour faciliter le rangement	S			
M	Exigences en matière d'espace de l'appareil assemblé : 8 pi x 2 pi (244 cm x 61 cm). Avec dégagement pour l'utilisation : 9 pi x 4 pi (274 cm x 122 cm). Pour le rangement : 25 po x 33 po x 54 po (63,5 cm x 83,8 cm x 137,2 cm)	S			
N	Poids de la machine : 57 lb (26 kg)	S			
31	Traineau				

A	Dimensions : 20 po x 16 po x 17,5 po	S			
B	Dimensions lorsque replié : 29,5 po x 20 po x 3 po	S			
C	Longueur de tige : 15,5 po	S			
D	Poids : 33 lb	S			
E	Peut accueillir jusqu'à dix (10) plaques d'une épaisseur de 1,5 po	O			
32	Barre à disques olympique				
A	Barre à disques avec un diamètre de 28,5 mm	O			
B	Poids de la barre : 20 kg	O			
C	Marques de moletage double	O			
D	Aucun moletage au centre	O			
E	Tige en acier présentant une résistance à la traction de 190 000 lb/po ²	O			
F	Manche à enduit de type E noir	S			
33	Haie réglable				
A	Hauteurs réglables entre 6 po, 9 po, 12 po ou 15 po	O			
B	La haie est réglable à 6 po, 9 po, 12 po ou 15 po	O			
C	Base de stabilité à quatre points	S			
D	Peuvent être assemblées avec des pattes de stabilité de diverses longueurs pour différentes exigences de stabilité	S			
E	Plastique ABS léger très résistant	S			
F	Pliantes pour le rangement	S			
G	La haie peut être assemblée avec de la colle (non incluse) pour ceux	S			

	qui souhaitent obtenir une haie de hauteur fixe				
H	Largeur de la haie : 18 po	S			
I	L'ensemble comprend une haie qui peut être réglée à 4 hauteurs différentes	S			
34	Appareil de musculation à positions multiples				
A	Système de poulies à câbles croisables	O			
B	Deux rameurs assis	O			
C	Deux appareils d'extension dorsale	O			
D	Deux colonnes à câbles réglables	O			
E	Deux barres de traction en pronation à plusieurs prises	O			
F	Postes de rameur assis et d'extension dorsale à poulie double	O			
G	Deux poignées MAG sous brevet	S			
H	Poignées à quatre sangles	O			
I	Un accessoire de corde divisée	O			
J	Une barre pour développer biceps et triceps	O			
K	Jusqu'à neuf (9) utilisateurs peuvent s'entraîner en même temps	O			
L	Dimensions : 148,5 x 214 x 78,5	S			
M	Poids : 3729 lb	S			

ANNEXE « C »

BASE DE PAIEMENT

Les prix unitaires fermes sont exprimés en dollars canadiens, la taxe sur les produits et services (TPS) est en sus, livrés, droits acquittés à l'adresse de destination indiquée, et les droits de douanes et d'accise sont inclus.

Les prix unitaires fermes doivent inclure toutes les dépenses directes et indirectes engagées pour la satisfaction du besoin, y compris, mais sans s'y limiter, la totalité des frais de main-d'œuvre, avantages sociaux, coûts indirects, coûts de supervision, outils, équipements, matériaux, pièces, manuels, temps de déplacement, frais de déplacement et de subsistance, coûts de transport, rapports, dépenses administratives et frais généraux, profits requis pour l'exécution des travaux, tous les droits de douane connexes et tous les autres frais payés par le fournisseur tels que les frais supplémentaires et les frais de transport. Aucun autre frais ne sera accepté.

Les prix unitaires fermes ne doivent pas comprendre la TPS. La TPS sera ajoutée séparément sur toute facture émise.

N° d'article	Description :	Quantité	Prix unitaire	Prix calculé
1	10-90 HALTÈRES RÉGLABLES	2	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
2	CAISSONS EN MOUSSE POUR EXERCICES PLIOMÉTRIQUES	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
3	MÉCANISME DE TRACTION DE TRAÎNEAU	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
4	APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT PAR SUSPENSION	4	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
5	ROUE D'ENTRAÎNEMENT POUR LES ABDOMINAUX	4	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
6	SIMULATEUR D'ESCALIER	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
7	TAPIS ROULANT	3	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)

8	BANC COMPLET COMMERCIAL	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
9	BANC DE FLEXION DES AVANT-BRAS	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
10	ÉCHELLE D'AGILITÉ	3	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
11	POIDS DE DISQUES EN ACIER, 45 lb	8	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
12	POIDS DE DISQUES EN ACIER, 25 lb	4	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
13	POIDS DE DISQUES EN ACIER, 10 lb	4	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
14	PORTE-DISQUES ROULANTS (rangement des disques)	3	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
15	SUPPORT DE BARRE À DISQUES VERTICAL	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
16	APPAREIL D'ENTRAÎNEMENT MULTIFONCTIONS COMMERCIAL	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
17	CHRONOMÈTRE VERTICAL À DEUX CÔTÉS	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
18	BARRE HEXAGONALE	1	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
19	VÉLOS STATIONNAIRES À AIR	2	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
20	BANDE DE RÉSISTANCE 0,75 po, JAUNE	6	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)

21	BANDE DE RÉSISTANCE 0,5 po, ROUGE	6	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
22	BANDE DE RÉSISTANCE 1,75 po, VERT	6	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
23	BANDE DE RÉSISTANCE 2,5 po, BLEU	6	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
24	RMIJ (RENFORTS DES MUSCLES ISCHIOJAMBIERS)	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
25	ADAPTATEURS DE BARRE D'ESSIEU	2	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
26	CORDES ONDULATOIRES	2	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
27	ANCRE POUR CORDE ONDULATOIRE	2	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
28	TAPIS PORTATIFS	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
29	CHAÎNE D'HALTÉROPHILIE, 44 lb, PAIRE	1	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
30	MACHINE À RAMER	1	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
31	TRAÎNEAU	1	\$ Chacun (CAN)	\$ (CAN)
32	BARRE À DISQUES OLYMPIQUE	2	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
33	HAIE RÉGLABLE	6	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0127-20P018/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0127-20P018/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
PWU-0-43177

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwu005
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

34	APPAREIL DE MUSCULATION À POSITIONS MULTIPLES	1	\$ Chacune (CAN)	\$ (CAN)
	Total Price			\$ (CAN)

N° de l'invitation - Sollicitation No.
W0127-20P018/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
W0127-20P018/A

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
PWU-0-43177

Id de l'acheteur - Buyer ID
pwu005
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « D »

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- Carte d'achat VISA ;
- Carte d'achat MasterCard ;
- Dépôt direct (national et international) ;
- Échange de données informatisées (EDI) ;
- Virement télégraphique (international seulement) ;
- Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)